

**RAPPORT D'ACTIVITE 2017  
ET  
PROGRAMME PREVISIONNEL 2018**

**TECHNICIEN DE RIVIERE ET BASSIN VERSANT**



*Talus bocager en cours de création sur le versant de la Sennevière – Septembre 2017, commune de Saint-Hilaire la Gérard*

**Technicien : M. ROULLIER Camille**

*Communauté de communes des Sources de l'Orne  
2 rue Auguste Loutreuil*

*61500 SEES*

*02.33.28.88.87*

*[cc-sourcesdelorne@orange.fr](mailto:cc-sourcesdelorne@orange.fr)*



## Sommaire

<b>A. RAPPORT D'ACTIVITE 2017</b> .....	<b>5</b>
I. LE PROGRAMME DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN THOUANE–SENNEVIERE.....	5
<i>I.1. Détail et quantité des travaux réalisés en 2017</i> .....	5
<i>I.2. Répartition des coûts par cours d'eau</i> .....	7
II. PROGRAMME DE TRAVAUX DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION ET LE RUISSELLEMENT SUR LES BASSINS THOUANE-SENNEVIERE.....	9
III. PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ORNE....	14
IV. COMMUNICATION, SENSIBILISATION, INFORMATION.....	15
<i>IV.1. Promenade spectacle « Le Dit de l'Eau »</i> .....	15
<i>IV.2. Sensibilisation auprès d'enfants avec le Relais Assistante Maternelle</i> .....	15
<i>IV.3. Interventions auprès d'étudiants du lycée agricole de Sées</i> .....	16
V. ECHANGES TECHNIQUES ET CONTRIBUTIONS A L'ELABORATION DE DOCUMENTS.....	16
<i>VI.1. Echanges techniques entre techniciens de rivières</i> .....	16
<i>VI.2. Réunion de travail et d'échange à la DDT61</i> .....	18
<i>VI.3. Réunion Comité Pilotage PAPI</i> .....	18
<i>VI.4. Réunion sur la lutte collective des rongeurs aquatiques indésirables</i> .....	19
<i>VI.5. Appui technique sur l'étude de suivis de population de l'écrevisse à pattes blanches</i> .....	19
VI. SUIVI DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE .....	19
<i>VI.1. Plan de gestion : Ecrevisses à pattes blanches</i> .....	19
<b>B. PROGRAMME PREVISIONNEL 2018</b> .....	<b>20</b>
I. 3 <sup>EME</sup> TRANCHE DE LA PHASE D'ENTRETIEN DES BASSINS THOUANE-SENNEVIERE .....	20
II. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS SUR LES BASSINS THOUANE-SENNEVIERE.....	22
III. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION ET LE RUISSELLEMENT SUR LES BASSINS THOUANE-SENNEVIERE .....	22
IV. LE PROGRAMME DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN SUR LE BASSIN DE L'ORNE .....	23
V. VEILLE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE ET INTERVENTIONS DIVERSES .....	23
ANNEXE : REPARTITION DU TEMPS PASSE PAR MISSION POUR L'ANNEE 2017 DU TECHNICIEN DE RIVIERES .....	25



## A. RAPPORT D'ACTIVITE 2017

### I. Le programme de restauration et d'entretien Thouane–Sennevière

La communauté de communes des Sources de l'Orne a poursuivi cette année, la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux d'entretien sur les cours d'eau des bassins versants de la Thouane et de la Sennevière.

Pour rappel, ces travaux font suite à la phase de restauration qui s'est déroulée de 2013 à 2015 et ont pour objectif de pérenniser les travaux et d'accompagner les exploitants agricoles à la bonne gestion du milieu. Cette 2<sup>ème</sup> tranche intervient sur des parcelles où des travaux de restauration ont été réalisés il y a 3 ans.

Pour plus de détails sur la description des travaux d'entretien, se référer au rapport d'activité 2016.

#### I.1. Détail et quantité des travaux réalisés en 2017

Le détail des travaux réalisés au cours de l'année 2017 sont présentés dans les tableaux suivants :

*LOT n°1 : Entretien de la végétation des berges et gestion des encombres*

Désignation	Unité	Quantité exécutée
Entretien léger de la végétation	ml	4 131
Entretien moyen de la végétation	ml	373
Entretien léger de la végétation avec présence de clôture	ml	5 294
Abattage d'arbres ponctuels de diamètre inférieur à 20 cm	U	8
Abattage d'arbres ponctuels de diamètre compris entre 20 cm et 40 cm	U	9
Abattage d'arbres ponctuels de diamètre supérieur à 40 cm	U	3
Retrait d'embâcle léger (< 1 m <sup>3</sup> )	U	1
Retrait d'embâcle lourd (> 1 m <sup>3</sup> )	U	6

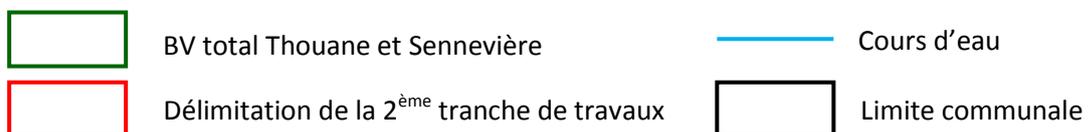
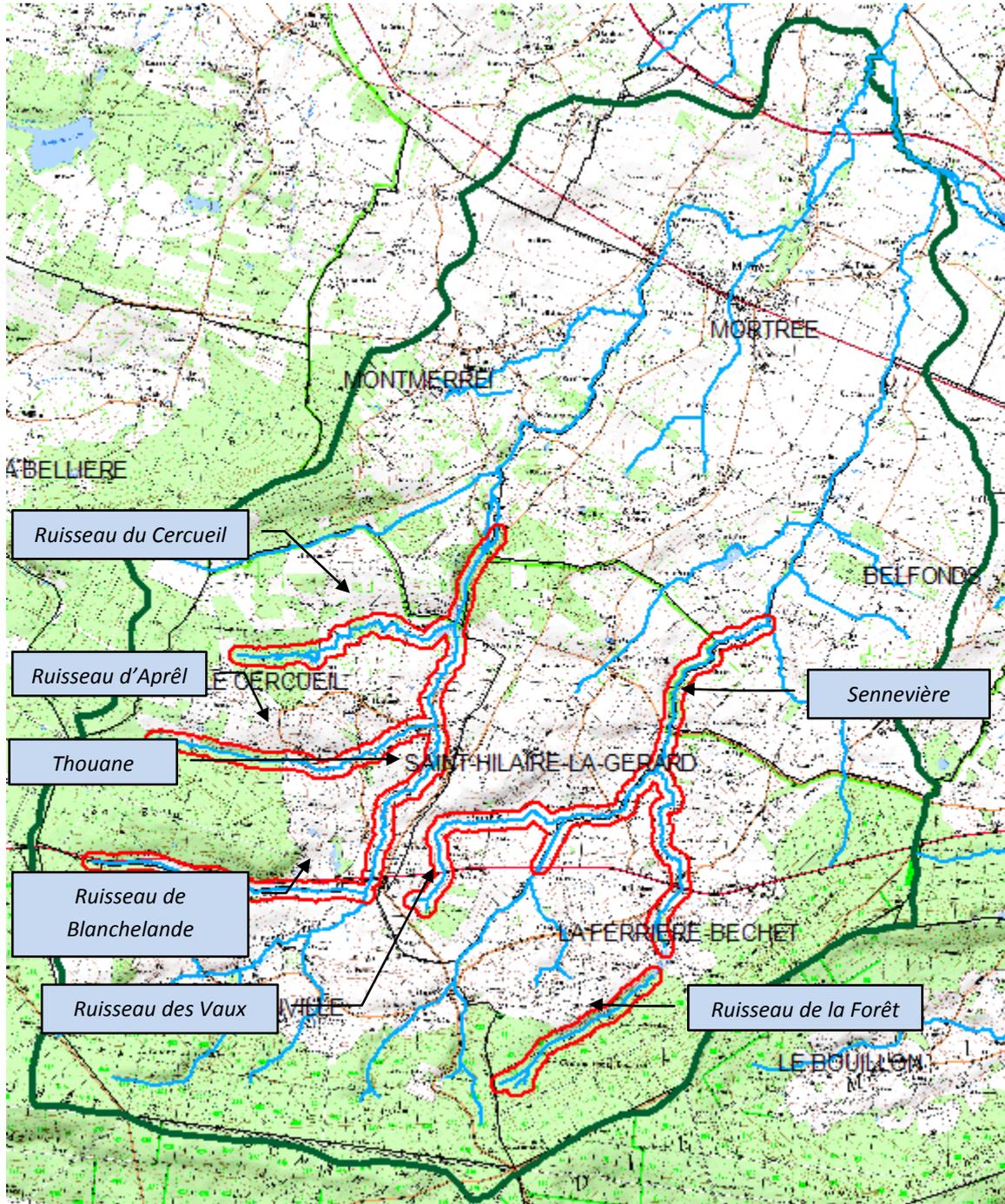
*LOT n°2 : Fourniture et mise en place de clôtures*

Désignation	Unité	Quantité exécutée
Clôture 3 rangs de fil barbelé	ml	110

Ces travaux ont fait l'objet d'un marché public. Suite à l'analyse des offres, les deux lots ont été attribués comme suit :

- Le lot n°1 : Entretien de la végétation des berges et gestion des encombres = **ACI Développement**
- Le Lot n°2 : Fourniture et mise en place de clôtures : **PROVERT**

Plan de situation de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux d'entretien



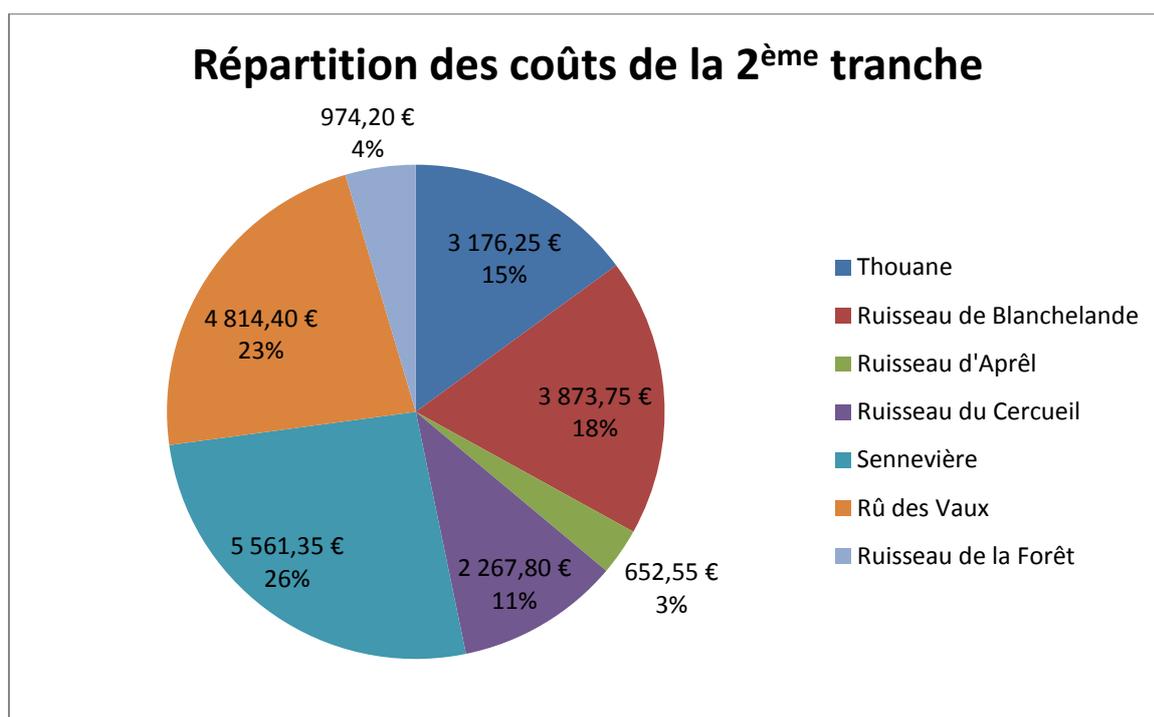
## I.2. Répartition des coûts par cours d'eau

Le tableau ci-dessous reprend le coût des travaux réalisés lors de cette seconde tranche, par cours d'eau, ainsi que le coût rapporté au mètre linéaire.

Cours d'eau	Linéaire entretenu (km)	Coût de l'entretien (€ TTC)	Coût du mètre (€ / ml)
Thouane	3,7	3 176,25 €	0,85 €
Ruisseau de Blanchelande	3,3	3 873,75 €	1,17 €
Ruisseau d'Aprêl	3,4	652,55 €	0,19 €
Ruisseau du Cercueil	3,3	2 267,80 €	0,69 €
Sennevière	4,5	5 561,35 €	1,23 €
Rû des Vaux	2,8	4 814,40 €	1,72 €
Ruisseau de la Forêt	5,2	974,20 €	0,19 €
<b>TOTAL</b>	<b>26,2</b>	<b>21 320,30 €</b>	<b>0,81 €</b>

Le montant total des travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche s'élève donc à 21 320,30 € TTC.

Ces travaux reçoivent le concours financier de l'agence de l'eau Seine Normandie à hauteur de 40%.



Quelques illustrations des travaux AVANT / APRES

<i>AVANT</i>	<i>APRES</i>
	
<p>Embroussaillage des clôtures (ruisseau de Blanchelande)</p>	<p>Débroussaillage et balivage</p>
	
<p>Nombreuses cépées d'aulnes (Rû des Vaux)</p>	<p>Balivage et débroussaillage des clôtures</p>
	
<p>Cépées de saules (Sennevière)</p>	<p>Balivage</p>

## II. Programme de travaux de lutte contre l'érosion et le ruissellement sur les bassins Thouane-Sennevière

L'érosion des sols et le ruissellement est une problématique bien présente sur les versants des bassins de la Thouane et de la Sennevière. La communauté de communes a souhaité engager un programme de travaux visant à réduire ces phénomènes qui ont un impact tant qualitatif que quantitatif sur les cours d'eau.

Un programme de travaux sur trois ans a été établi en s'appuyant sur un diagnostic terrain conçu par la CATER Normandie et qui a permis l'identification des parcelles les plus vulnérables à ces phénomènes. De ce diagnostic ont découlé des propositions d'aménagements bocagers qui ont été présentées et discutées avec les exploitants agricoles (plantation d'une haie à plat, sur talus, déplacement d'entrée de champ, retalutage, ...).

**L'année 2017-2018 se trouve être la première tranche de ce programme de travaux.**

Un marché public pour l'exécution des travaux a été lancé par la communauté de communes, le 28 avril 2017. Le marché a été décomposé en 3 lots :

- Lot n°1 : « Fourniture pour plantations bocagères et création de haies »
- Lot n°2 : « Création de talus bocagers et travaux sur entrées de champ »
- Lot n°3 : « Fourniture et mise en place de clôture »

Par décision de la commission d'appel d'offres réunie le 13 et le 19 juin 2017, les lots n°1 et n°2 ont été attribués à l'entreprise SAINT MARTIN PAYSAGE et le lot n°3, à l'entreprise PARCS ET JARDINS YZEUX.

Les quantités prévues pour cette première tranche sont détaillées par lot dans le tableau ci-dessous :

LOT n°1 : « Fourniture pour plantations bocagères et création de haies »

Désignation	U.	Quantité
<b><i>fourniture et livraison des plants</i></b>		
Haut Jet: Chêne pédonculé	U.	139
Haut Jet: Merisier	U.	129
Haut Jet: Noyer commun	U.	97
Moyen jet: Châtaignier	U.	197
Moyen jet: Alisier torminal	U.	85
Moyen jet: Aulne glutineux	U.	25
Moyen jet: Charme	U.	507
Moyen jet: Erable champêtre	U.	420
Moyen jet: Sorbier des oiseleurs	U.	229
arbustes: Bourdaine	U.	221
arbustes: Cornouiller sanguin	U.	190
arbustes: Fusain d'europe	U.	199
arbustes: Houx	U.	208

arbustes: Néflier	U.	85
arbustes: Noisetier	U.	749
arbustes: Prunellier	U.	203
arbustes: Viorne obier	U.	183
<b>Sous-total</b>		<b>3 866</b>

<b>fourniture et livraison des protections contre le gibier</b>		
Protection contre le cerf	U.	216
Protection contre le chevreuil	U.	156
Protection contre le lapin	U.	3 494
<b>Sous-total</b>		<b>3 866</b>

<b>fourniture et livraison du paillage biodégradable</b>		
Plaquettes bocagères ou forestières	m <sup>3</sup>	385

<b>Création de haie bocagère</b>		
Broyage de la végétation existante	ml	1 346
Préparation du sol	ml	2 782
Plantation de haie bocagère sur 1 rang	ml	3 522
Plantation de haie bocagère sur 2 rangs	ml	218
Regarnissage de haie existante	ml	70
Engazonnement	m <sup>2</sup>	3 261

LOT n°2 : « Création de talus bocagers et travaux sur entrées de champ »

<b>Création de talus bocagers</b>		
Dépose d'ancienne clôture	ml	247
Broyage de la végétation existante	ml	697
Création de talus bocager	ml	1 079
Retalutage de talus existant	ml	190

LOT n°3 : « Fourniture et mise en place de clôture »

<b>Fourniture et mise en place de clôture</b>		
Clôture avec 3 rangs de fil barbelé	ml	3 494

**Il s'agit de près de 4 km de haies bocagères qui seront plantés sur l'hiver 2017-2018 pour un coût de l'opération s'élevant à 70 451 € TTC.**

Ces travaux bénéficient d'une aide financière à hauteur de 80%<sup>1</sup>, portant à la fois sur la réalisation des travaux (préparation de sol, création de talus, fournitures des plants et des protections gibiers, mise en place de clôtures, la plantation) et sur la phase d'entretien pour les 3 premières années

<sup>1</sup> 60% par l'agence de l'eau Seine Normandie et 20% par la Région Normandie

après la plantation (débranchement entre les lignes de plants, recépage, taille de formation, remplacement de plants morts).

La communauté de communes a également fait le choix de faire participer financièrement les exploitants agricoles à hauteur de 10% sur les fournitures, la plantation et la mise en place de clôtures. Le reste à charge revenant à la communauté de communes.



*Création d'un talus bocager à l'aide d'une pelle de 9t, sur la commune de Tanville*

*(Octobre 2017)*

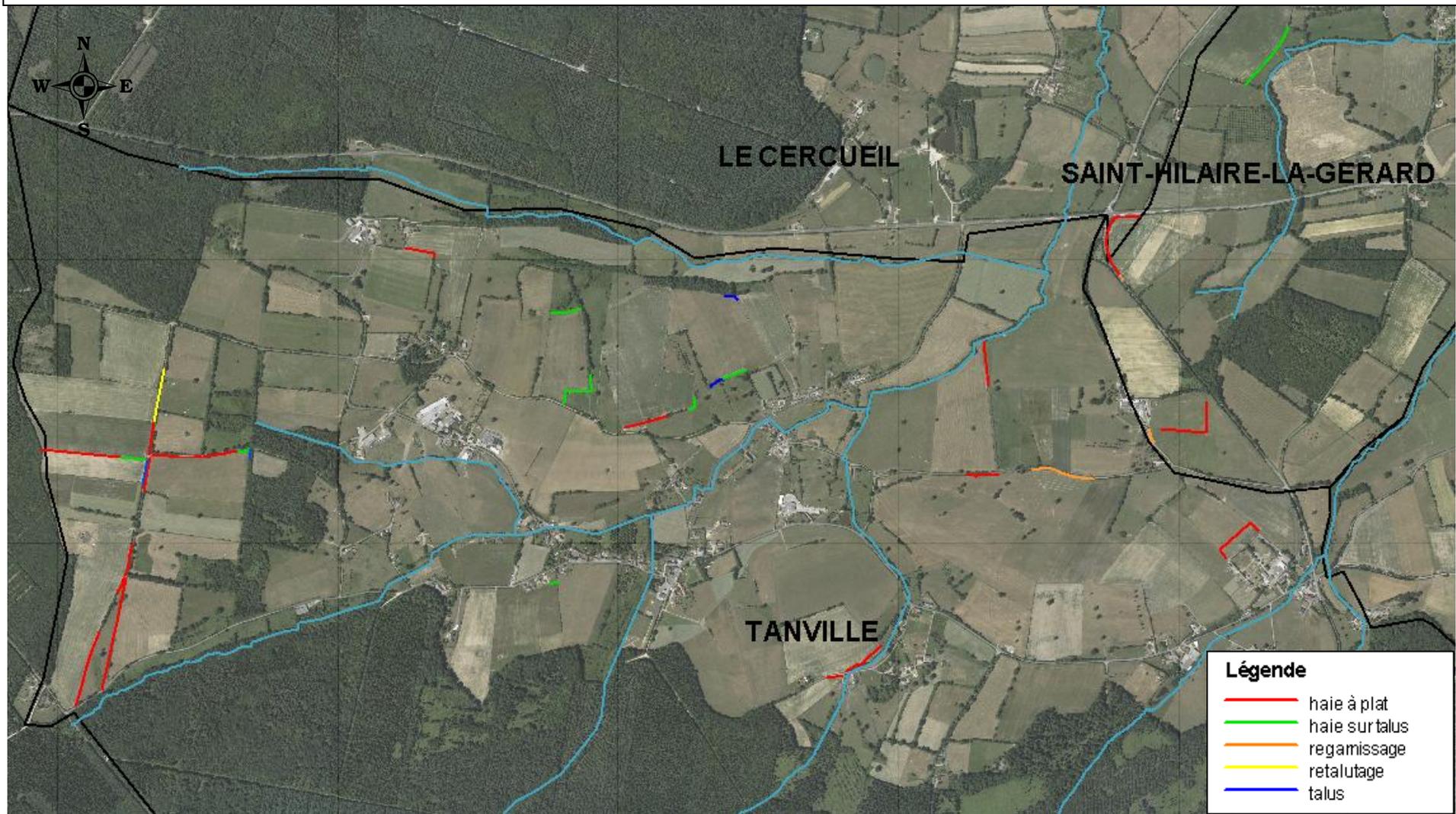


*Etape de préparation de sol :*

*Décompactage du sol sur une profondeur de 60 cm à l'aide d'une sous-soleuse, sur la commune de Tanville*

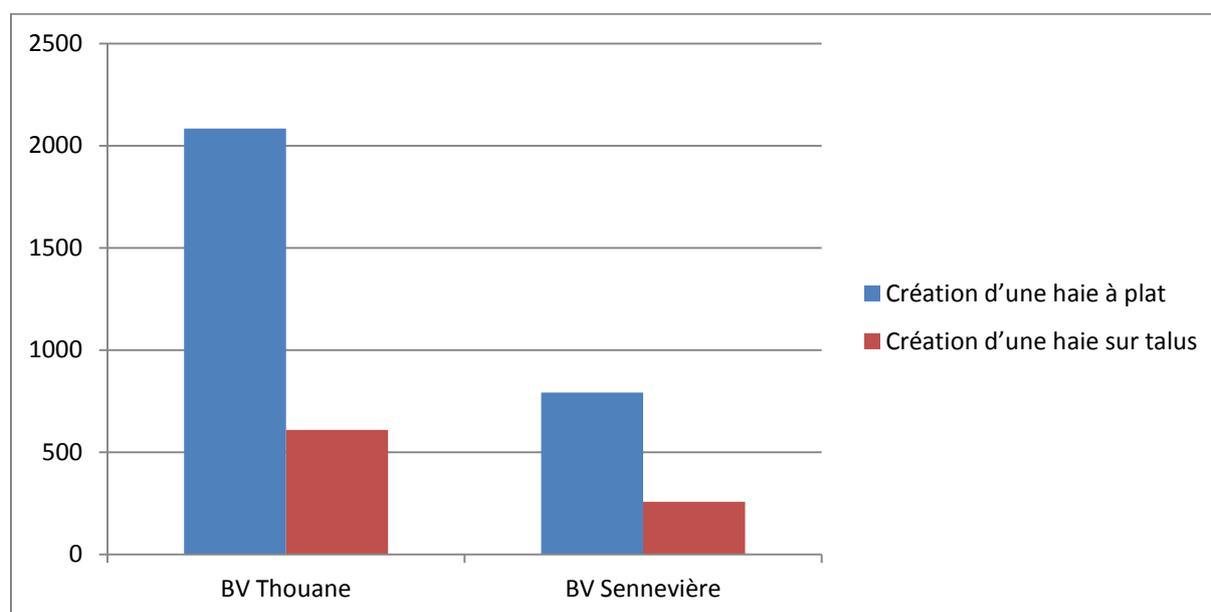
*(Octobre 2017)*

## Plan de localisation des aménagements bocagers – saison 2017-2018 (1<sup>ère</sup> tranche)



Le tableau ci-dessous reprend les linéaires de travaux réalisés par grand bassin et par commune :

Bassin Versant	COMMUNE	Création d'une haie à plat	Création d'une haie sur talus	Regarnissage de haie existante	Retalutage	Création de talus (non planté)
BV Thouane	TANVILLE	2 083	608	/	190	214
BV Sennevière	TANVILLE	218	/	/	/	/
	SAINT HILAIRE LA GERARD	353	257	70	/	/
	LE CERCUEIL	221	/	/	/	/
<b>TOTAL</b>		<b>2 875</b>	<b>865</b>	<b>70</b>	<b>190</b>	<b>214</b>



Graphique 1 : Répartition des linéaires de haies plantés par grand bassin versant

### III. Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau sur le bassin versant de l'Orne

Suite au diagnostic réalisé en fin d'année 2016, plusieurs perturbations avaient identifiées sur le bassin de l'Orne. La mise en œuvre d'un nouveau programme pluriannuel s'avèrerait donc nécessaire. Un premier chiffrage du montant des travaux ainsi qu'une programmation pluriannuelle ont été mis en œuvre par le technicien au cours de l'année 2017. Le programme de travaux qui sera proposé, sera un programme ambitieux comprenant à la fois des travaux de restauration de la continuité écologique et à la fois des travaux de restauration hydromorphologique. Ce dernier paramètre étant l'élément le plus pénalisant à l'atteinte du « bon état » imposé par l'Europe.

Les élus se réuniront début d'année 2018 pour valider le programme de travaux et le plan de financement.

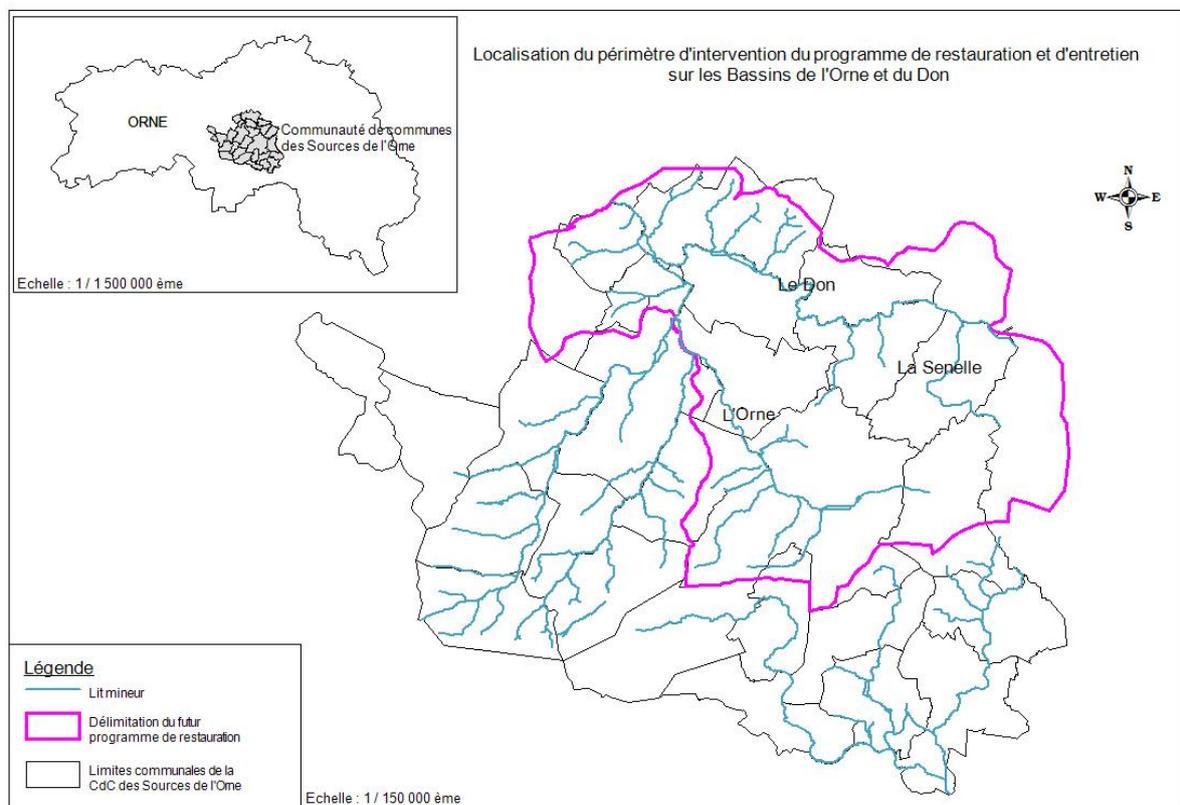


Figure 1: Localisation du bassin de l'Orne

## IV. Communication, Sensibilisation, Information

### IV.1. Promenade spectacle « Le Dit de l'Eau »

Le samedi 9 septembre 2017, une promenade spectacle, organisée par l'association « Le Dit de l'Eau » et financée par l'agence de l'eau Seine Normandie, s'est déroulée à Belfonds et Mortrée autour de la Sennevière.

*« Le temps d'un soir, le patrimoine hydrologique de Belfonds et de Mortrée sera à l'honneur... au rythme de l'eau, au rythme du Tango. »*

*Science, conte, musique (celle d'une guitare) et danse s'entremêleront pour apporter un nouveau regard sur les eaux douces et les zones humides du territoire. De la belle fontaine, aux douves d'un manoir, de gué en gué sur la rivière, toute eau sera prétexte à une mise en scène originale en 7 à 8 étapes. »*



*Autour de la fontaine St Latuin à Belfonds, un conteur raconte ...*



*Découverte du monde vivant aquatique avec le technicien sur un gué de la Sennevière.*

Avec le partenariat de la communauté de communes des Sources de l'Orne, cette promenade a réuni une trentaine de personnes autour de la thématique cours d'eau/zone humide. Sur un fond pédagogique et artistique, la promenade a permis de faire redécouvrir la Sennevière à ses riverains.

### IV.2. Sensibilisation auprès d'enfants avec le Relais Assistante Maternelle

A la demande du Relais Assistante Maternelle de la communauté de communes, le technicien de rivières a proposé une matinée terrain aux enfants (4 à 12 ans) pour les sensibiliser sur la préservation de la ressource en eau et leur faire découvrir les espèces animales et végétales des milieux aquatiques. Une douzaine d'enfants se sont déplacés avec leur assistante maternelle aux Sources de l'Orne sur la commune d'Aunou-sur-Orne, le 27 juillet 2017.



*Le technicien de rivières faisant découvrir les poisons d'eau douce aux enfants*

### **IV.3. Interventions auprès d'étudiants du lycée agricole de Sées**

Comme chaque année, le technicien de rivières a été sollicité pour intervenir auprès des étudiants du lycée agricole de Sées. Cette année, une seule intervention a été organisée. Le 7 novembre 2017, une présentation en salle a été réalisée auprès des 1<sup>ères</sup> années Bac Pro STAV-Elevage et STAV-Aménagement, avec pour objectifs de :

- Présenter la communauté de communes des Sources de l'Orne :
  - ses communes, ses compétences,
  - l'historique qui l'a amené à prendre la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la lutte contre les inondations,
  - les missions du poste de technicien de rivière,
  - les travaux déjà entrepris par la communauté de communes en faveur de la restauration des milieux aquatiques.
- Présenter le métier de technicien de rivière :
  - le cursus scolaire,
  - les connaissances et compétences nécessaires,
  - les difficultés rencontrées,
  - mise en situation, ...

## **V. Echanges techniques et contributions à l'élaboration de documents**

### **VI.1. Echanges techniques entre techniciens de rivières**

En 2017, le technicien a participé aux deux journées techniques organisées par la CATER Normandie dont l'une s'est déroulée sur le territoire de la communauté de communes des Sources de l'Orne à Mortrée. C'est la première fois que le réseau de techniciens est accueilli sur le territoire des Sources de l'Orne.

➔ **Journée technique : 29 juin 2017 à la Lande-d'Airou (50).**

Le programme de la journée a été le suivant :

- Introduction - S. Weil - CATER et S. Villespesa - Président du SIAES
- Présentation du guide "Qualité rivières des bocages Normands" - F. Guibert – AESN
- Programme Régional d'Espaces en Libre Evolution – L. Doisy - CEN Basse-Normandie
- Projet sur l'arbre rivulaire en lieu et place du tractopelle : quels suivis liant arbres, érosion de berges & amélioration hydro morphologique ? - I. Bernez / Y. Laurent - INRA Rennes / UMR ESE
- Une douzaine d'années de recul sur la restauration écologique passive des ruisseaux (REP) en Basse-Normandie - I. Bernez - INRA Rennes / UMR ESE
- Quelle organisation de la GEMAPI pour la nouvelle agglomération du Cotentin ? - Y. Beaudegel / C. Fouchard - CA du Cotentin
- Présentation de nouvelle politique régionale milieux aquatiques - J. Henri / M. Lepailleur - CR Normandie
- Conclusion - M.Hédouin - Conseillère départementale de la Manche

La journée s'est conclue par la visite d'un chantier d'entretien en cours sur le site Natura 2000 de l'Airou puis par la visite du site d'un projet de restauration et de valorisation de la zone humide du Mocquard à Villedieu les Poêles.

**➔ Journée technique : 1 décembre 2017 à Mortrée (61).**

Le déroulé de la journée a été le suivant :

- Introduction - S. WEIL - CATER / JP. FONTAINE - Président de la Communauté de communes des Sources de l'Orne
- Programme de gestion des milieux aquatique et de prévention des inondations sur les Sources de l'Orne - C. ROULLIER - Technicien de la Communauté de communes des Sources de l'Orne
- Fonctionnalité et restauration des cours d'eau de tête de bassin versant - M. LE BIHAN - AFB DIR Bretagne Pays de Loire
- Présentation de 3 notes techniques sur l'évaluation hydromorphologique – AFB
- Conclusion - F. CHAUVEL - Directeur territorial DTBN/AESN

L'après-midi a été l'occasion pour le technicien d'emmener le réseau visiter un chantier de replantation de haies bocagères à Saint Hilaire la Gérard sur le bassin versant de la Sennevière puis d'aller sur un site où la communauté de communes prévoit de réaliser un projet de ralentissement dynamique des crues de la Thouane à Mortrée.



*Photo lors de la visite du site, où il est envisagé de réaliser un aménagement de réduction du risque d'inondation (Le Marais à Mortrée). En présence du Directeur de l'Agence de l'Eau*

### **V.2. Réunion de travail et d'échange à la DDT61**

La Direction Départementale des Territoires de l'Orne a organisé le 20 Juin 2017 une réunion d'information de la Mission Interservices de l'Eau et de la Nature (MISEN) sur l'actualité relative à la thématique « milieux aquatiques » et à laquelle la communauté de communes a participé par l'intermédiaire de son technicien de rivières.

Les sujets traités ont été :

- les priorités MISEN 2017,
- le Programme Action Opérationnel Territorialisé de l'Orne 2016-2018,
- les réglementations relatives aux produits phytosanitaires,
- la continuité écologique des cours d'eau (L214-17),
- un rappel sur la thématique de l'entretien des cours d'eau,
- la compétence GEMAPI,
- la cartographie des cours d'eau.

### **V.3. Réunion Comité Pilotage PAPI**

Le comité de pilotage pour le PAPI des bassins versants de l'Orne et de la Seulles, dont la communauté de communes est membre, s'est réuni le 23 juin 2017 au Conseil Départemental du Calvados. Le vice-président de la communauté de communes ainsi que le technicien étaient présents à ce CoPil.

L'ordre du jour a été le suivant :

- Avancement des actions inscrites au PAPI et bilan à mi-parcours
- Perspectives 2017-2018

Lors de cette réunion, la communauté de communes a mis en avant son travail déjà réalisé en faveur de la réduction du risque d'inondation et son intention de poursuivre ses actions pour l'année 2018.

#### **V.4. Réunion sur la lutte collective des rongeurs aquatiques indésirables**

Le 14 septembre 2017, s'est tenue dans les locaux de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de l'Orne (FDGDON) à Alençon, une réunion à destination des acteurs du territoire sur cette thématique, d'une part, pour faire le bilan des captures sur la saison 2016/2017 et d'autre part, pour tenter de faire émerger des campagnes de lutte collective sur de nouveaux territoires.

La communauté de communes des Sources de l'Orne mène actuellement une enquête auprès des communes de son territoire pour évaluer le besoin.

#### **V.5. Appui technique sur l'étude de suivis de population de l'écrevisse à pattes blanches**

Dans le cadre d'un projet tuteuré, les BTS GPN du lycée agricole de Sées ont réalisé un suivi des populations d'écrevisses à pattes blanches sur les cours de la Sennevière et de la Senelle. Le technicien a donc été sollicité pour obtenir des informations sur le contexte, les données historiques existantes, les actions passées et futures mises en œuvre par la communauté de communes en faveur de leur préservation. La finalité du projet est de faire un état des lieux des populations sur ces deux cours d'eau.

Les premières conclusions indiquent l'absence d'écrevisses à pattes blanches, à la fois sur la Sennevière et sur la Senelle. Les dernières observations de cette espèce sur ces deux cours d'eau datent respectivement de 2014 et 2011. *A contrario*, ce sont des écrevisses Signal qui ont été observées.

## **VI. Suivi des espèces d'intérêt communautaire**

### **VI.1. Plan de gestion : Ecrevisses à pattes blanches**

Comme chaque année, à l'initiative du Parc Naturel Régional Normandie-Maine (PNRNM), un état des lieux sur la connaissance des populations d'écrevisses à pattes blanches présentes sur le territoire du Parc est réalisé. Le groupe de travail s'est réuni le 18 Mai 2017 au Parc pour réfléchir au plan d'actions de l'année 2018.

La communauté de communes poursuivra son engagement dans la préservation de cette espèce et de ce fait, elle envisage de recruter, un stagiaire de niveau Bac+2 à l'été 2018, pour travailler sur un projet de contournement de plan d'eau qui impacte les populations d'écrevisses à pattes blanches présentes en son aval.

## B. PROGRAMME PREVISIONNEL 2018

### I. 3<sup>ème</sup> tranche de la phase d'entretien des bassins Thouane-Sennevière

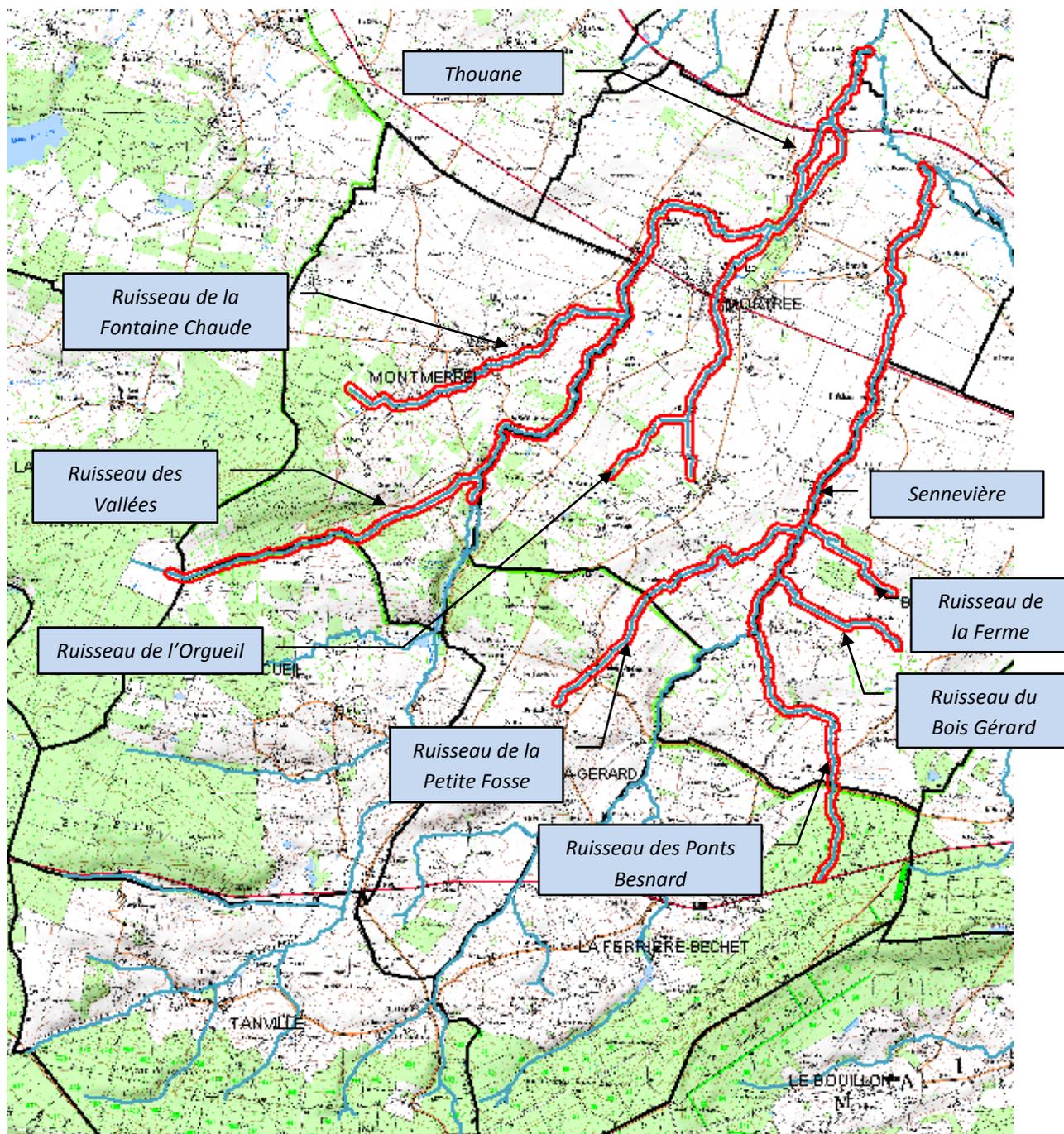
La troisième tranche sera la dernière du programme d'entretien et clôturera donc le programme pluriannuel de restauration et d'entretien engagé depuis 2013 sur les deux bassins. Les travaux sont prévus dès le mois de Septembre et concerneront les cours d'eau suivant :

Cours d'eau	Linéaire (km)
Thouane	9,0
Ruisseau des Vallées	3,6
Ruisseau de la Fontaine Chaude	2,8
Ruisseau de l'Orgueil	3,1
Sennevière	5,8
Ruisseau des Ponts Besnard	3,5
Ruisseau de la Petite Fosse	3,7
Ruisseau du Bois Gérard	1,7
Ruisseau de la Ferme	1,5
<b>TOTAL</b>	<b>34,7</b>

Le type de travaux, les quantités estimées ainsi que le montant de cette 3<sup>ème</sup> tranche sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Désignation des travaux	Unité	Quantité estimée	Montant € HT
<b>Entretien de la végétation</b>			
Entretien léger	ml	3 651	6 754,35 €
Entretien moyen	ml	386	1 061,50 €
Entretien lourd	ml	1 218	4 932,90 €
<b>Entretien de la végétation avec présence de clôture</b>			
Entretien léger avec présence de clôture	ml	6 064	12 431,20 €
Entretien moyen avec présence de clôture	ml	340	1 020,00 €
<b>Abattage ponctuel</b>			
Arbre diamètre inférieur à 20 cm	U.	5	75,00 €
Arbre diamètre compris entre 20 et 40 cm	U.	7	157,50 €
Arbre diamètre supérieur à 40 cm	U.	4	180,00 €
<b>Retrait d'embâcles</b>			
Léger	U.	3	75,00 €
Lourd	U.	13	650,00 €
<b>Pose de clôture</b>			
Clôture 3 rangs barbelé	ml	460	2 668,00 €
<b>Montant total</b>			<b>30 005,45 €</b>

## Plan de situation de la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux d'entretien



BV total Thouane et Sennevière



Délimitation de la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux

 Cours d'eau



Limite communale

## II. Programme de lutte contre les inondations sur les bassins Thouane-Sennevière

L'année 2017 devait marquer le commencement des travaux de lutte contre les inondations sur les communes de Mortrée et de Belfonds. Mais ce ne fût le cas. Le bureau d'études qui était en charge de réaliser l'étude géotechnique n'a transmis les conclusions que le 13 septembre 2017, soit un retard de livraison de 7 mois. Ce retard a donc contraint la communauté de communes à repousser son intervention d'une année

Les travaux pour l'année 2018 sont les mêmes que ceux initialement prévus en 2017, à savoir :

Rivière concernée	Localisation	Aménagement
La Thouane	<b>Le Marais à MORTREE</b>	Réalisation d'un merlon en rive droite + création d'un ouvrage de décharge en rive gauche
	<b>La Radiguerie à MORTREE</b>	Rehausse de berge en rive droite
La Sennevière	<b>Guichaumont à BELFONDS</b>	Réalisation d'un merlon transversal
	<b>Cléray à BELFONDS</b>	Décaissement du lit majeur

La présence de ces aménagements permettra à la fois de réduire la vulnérabilité d'une vingtaine d'habitations face au risque d'inondation et à la fois de réduire la submersion de quatre voies communales.

Ce programme de travaux traduit la volonté des élus du territoire à engager des actions en faveur de la réduction du risque et le souhait d'assurer la protection des riverains. Ce type d'initiative reste encore unique dans la région.

Ce projet bénéficie de l'appui technique et financier de la Région Normandie, du Conseil Départemental de l'Orne ainsi que de l'Etat.

## III. Programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement sur les bassins Thouane-Sennevière

Dans la poursuite de la dynamique de 2017, une seconde tranche de travaux est envisagée pour la saison 2018-2019. L'objectif sera de replanter un linéaire de haies d'environ 4 km sur les parcelles présentant un risque face aux phénomènes d'érosion et de ruissellement.

#### IV. Le programme de restauration et d'entretien sur le Bassin de l'Orne

Le dossier de demande d'intérêt général qui est nécessaire pour légitimer l'intervention de la communauté de communes sur des terrains privés et d'y investir des fonds publics, devrait parvenir au service instructeur en début d'année. Une enquête publique sera également ouverte pour recueillir l'avis des riverains. Si l'ensemble de la procédure est conforme, un arrêté préfectoral déclarant les travaux d'intérêt général devrait être attendu en milieu d'année 2018.

#### V. Veille technique et environnementale et interventions diverses

Au cours de l'année 2018, le technicien de rivières s'attachera à suivre le bon déroulement des différents chantiers ainsi qu'à suivre l'évolution des travaux entrepris les années précédentes pour s'assurer qu'ils se conforment bien aux résultats attendus

Dans le cadre de ces interventions de prévention des inondations, la communauté de communes des Sources de l'Orne entreprendra, sous la maîtrise d'œuvre du technicien, l'entretien de fossés collecteurs sur plusieurs communes afin de prévenir le risque de débordement sur les chaussées et l'obstruction des ouvrages de voirie.

Le service rivière et bassin versant poursuivra son appui technique et de conseil aux élus et riverains du territoire, ainsi que des actions de sensibilisation et de communication.

## Nos partenaires techniques et financiers :

### *Financiers :*



### *Techniques :*



# Annexe : Répartition du temps passé par mission pour l'année 2017 du technicien de rivières

Catégories d'actions et identification des actions	ETPT		Répartition du temps passé	
	Nombre de jours	%/total jours ETPT	Bureau/ Réunion	Terrain
<b>MISSIONS PRIORITAIRES</b>				
<b>1- Elaboration / suivi / mise à jour du PPRE</b>				
1.1- Suivi des études au niveau du bassin versant pour établir le PPRE	3,79	1,72	2,50	1,29
1.2- Mobilisation des collectivités / agriculteurs / propriétaires concernés	40,79	18,54	35,11	5,68
1.3- Accompagnement des acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration	0,21	0,10	0,00	0,21
<b>2- Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE</b>				
2.1- Programmation de travaux	2,68	1,22	2,68	0,00
2.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	37,96	17,26	37,68	0,29
2.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>MISSIONS SPECIFIQUES</b>				
<b>3- Missions spécifiques</b>				
3.1- Programmation de travaux	0,29	0,13	0,00	0,29
3.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
3.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	14,54	6,61	3,57	10,96
3.4- Programmation de travaux de recomposition bocagère	16,75	7,61	12,82	3,93
3.4bis - Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux aménagements d'hydraulique douce	35,32	16,06	33,79	1,54
3.5- Mise en œuvre et suivi des aménagements d'hydraulique douce	14,50	6,59	7,86	6,64
3.6- Réalisation des travaux de restauration et d'entretien en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
3.7- Collaboration à la préservation de zones humides	0,00	0,00	0,00	0,00
3.8- Participation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes	0,00	0,00	0,00	0,00
3.9- Suivi des indicateurs de la qualité de l'hydrosystème et du fonctionnement hydromorphologique	0,00	0,00	0,00	0,00
3.10- Veille à la bonne gestion des passes à poisson validé par l'Agence	0,00	0,00	0,00	0,00
3.11- Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions diffuses	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>MISSIONS GENERALES</b>				
<b>4- Missions communes aux animations milieux aquatiques</b>				
4.1- Actions de sensibilisation des usagers/habitants à l'environnement	4,61	2,09	3,96	0,64
4.2- Gestion courante au sein de la structure d'accueil	40,04	18,20	37,71	2,32
4.3- Jours de formation des agents	2,46	1,12	1,21	1,25
<b>5- Autres missions</b>	<b>11,50</b>	<b>5,23</b>	<b>10,79</b>	<b>0,71</b>
<b>TOTAL jours ETPT</b>	<b>225,43</b>	<b>102,47</b>	<b>189,68</b>	<b>35,75</b>
<b>TOTAL nombre ETPT-an (1an= 220 jours ETPT)</b>	<b>220</b>			